

### Déclaration de la Commune au peuple français le 19 avril 1871

Cette fois encore le peuple de Paris travaille et souffre pour la France entière. Que demande-t-il ? La reconnaissance et la consolidation de la République, seule forme de gouvernement compatible avec les droits du peuple et le développement régulier et libre de la société.

L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de la France et assurant à chacun l'intégralité de ses droits et à tout les Français le plein exercice de ses facultés et de ses aptitudes comme homme, comme citoyen et producteur.

Paris se réserve d'opérer comme il l'entendra chez lui les réformes administratives et économiques que réclame sa population.



Louise Michel haranguant les communards, peinture de Jules Girardet, 1883

### Louise Michel (1830-1905)

Louise Michel est une institutrice qui participe activement à la Commune de Paris. Elle est à cause de cela déportée six ans en Nouvelle-Calédonie. Elle y soutient les Kanaks qui sont les populations locales colonisées par la France ; elle leur fait école. Louise Michel est l'auteur de nombreuses œuvres, dont des écrits politiques, des poèmes et des romans.



La fête du 14 juillet, place de la République, à Paris en 1880.

### La loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

**Article 1 :** La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes.

**Article 2 :** La République ne reconnaît ni ne salarie aucun culte.

**Commune :** gouvernement révolutionnaire installé à Paris entre mars et mai 1871.

**Laïque :** qui est indépendant de toute religion